



Avis public

Révision de la liste électorale

Date du scrutin : 2 novembre 2025

District 1 à 6 pour le préfet

District 3 et 4 pour le poste de conseillères ou conseillers

Par cet avis public, Sylvain Michaudville, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la Municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la Municipalité le 3 octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - Vous avez 18 ans accomplis ;
 - Vous avez la citoyenneté canadienne ;
 - Vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle ;
 - Vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des **cinq (5)** dernières années.

De plus, en date du 2 novembre 2025, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :

- Avoir votre domicile sur le territoire de la Municipalité et être au Québec depuis au moins **six (6) mois** ;
- Être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Municipalité depuis au moins **45 jours**.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la Municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale, à la réception de l'hôtel de ville situé au 773 ch. de Sainte-Anne-des-Lacs, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous :
 - **Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30, sauf les jours fériés ;**
 - **Le vendredi de 8 h 30 à 12 h, sauf les jours fériés ;**
 - **Le vendredi 17 octobre 2025 de 17 h à 20 h ;**
 - **Le samedi 18 octobre 2025 de 10 h à 13 h.**
5. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié(e) dans la Municipalité, vous pourrez aussi présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siégera à l'hôtel de ville (773 ch. de Sainte-Anne-des-Lacs), aux jours et aux heures indiqués ci-dessous :
 - **Le vendredi 17 octobre 2025 de 17 h à 20 h ;**
 - **Le samedi 18 octobre 2025 de 9 h à 13 h.**

6. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la Municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et **présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.**
7. Vous pouvez joindre le président ou la secrétaire d'élection à l'adresse et aux numéros de téléphone ci-dessous :

Adresse : 773, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs,
Sainte-Anne-des-Lacs, Qc J0R 1B0

Président d'élection : Me Sylvain Michaudville 819 216-5907

Secrétaire d'élection : Me Maria-Eugenia Valenzuela 450 224-2675 poste 229

Sainte-Anne-des-Lacs



Date : 7 octobre 2025

Sylvain Michaudville
Président d'élection